

COLOMBUS CONSULTING

Société de conseils créée il y a une dizaine d'années, Columbus Consulting intervient sur trois secteurs principaux : l'énergie et l'environnement, la banque et les assurances, et enfin la santé - qui représente 20% de son chiffre d'affaires. Entretien avec Christophe Lacambre, associé du cabinet et directeur du secteur « santé et établissements publics ».



Hospitalia : Quels sont vos secteurs d'intervention en ce qui concerne le conseil en santé ?

Christophe Lacambre : Nous travaillons avec tous les acteurs de l'écosystème santé, issus des établissements publics et privés, ou acteurs de l'assurance maladie ou de l'assurance santé. Columbus Consulting est en effet un cabinet de conseil indépendant, spécialisé dans la conduite de projets sensibles, exigeants la maîtrise d'évolutions complexes d'ordre technologique ou réglementaire. Nous assistons donc les établissements de santé dans leur modernisation - qui passe aujourd'hui essentiellement par l'informatisation et par la prise en compte de nombreuses contraintes réglementaires - en faisant le lien entre les acteurs du terrain et les institutionnels (par exemple, les ARH ou les agences ministérielles).

Nous mettons pour cela à disposition de nos clients des consultants aux profils pluridisciplinaires, qui interviennent aussi bien sur la définition et le déploiement des projets que sur les problématiques de mutualisation liées à la loi HPST et à la création des communautés hospitalières de territoire.

Concrètement, comment organisez-vous cet accompagnement ?

Par exemple, si un établissement souhaite informatiser son Dossier Patient, nous l'assistons dans l'élaboration du cahier des charges, en y faisant intervenir l'ensemble des acteurs afin de représenter, au mieux, les besoins de tous. Columbus Consulting aide donc les établissements à formaliser leurs besoins, puisqu'en général les projets informatiques font intervenir de très nombreux acteurs et s'avèrent, de ce fait, complexes à définir. Nous travaillons selon une méthodologie précise d'approche par processus : chacun décrit comment il travaille aujourd'hui et comment il souhaiterait travailler demain de façon transversale, et c'est à partir de cette étude préalable que le cahier des charges est rédigé. Cette méthode, efficace, a déjà permis à plus d'une dizaine d'établissements, conseillés par nos soins, de mener au mieux leurs projets.

Sur quels autres projets travaillez-vous ?

Outre l'informatisation du DP et la mutualisation – tous deux assez complexes à mener puisqu'il faut, pour le premier, consacrer des moyens importants au déploiement et aux changements culturels inhérents, et pour le second prendre en compte les besoins de tous les établissements concernés par cette mutualisation. Dans ce dernier cas, nous conseillons les directions des établissements dans les arbitrages et la priorisation des besoins, de manière à ce que le projet reste pragmatique et puisse avancer. Nous intervenons également sur d'autres volets liés au Plan Hôpital 2012, comme par exemple la télémédecine. Nous serons enfin les partenaires consulting du salon « HIT » (Health Information Technologies) dans le cadre d'Hôpital Expo en mai 2010 : nous participerons au Comité de Pilotage et interviendrons dans le cadre des conférences.